

# BADMINTON

www.badminton13.fr

## 9<sup>e</sup> tournoi des minots du 13 catégorie Minibad à cadet

organisé par le **Comité des Bouches-du-Rhône**  
en partenariat avec le club **La Ciotat Badminton**



badminton13@citysports.com

tél. : 06 13 51 66 56

DATE :

**5-6 MARS 2016**

LIEU :

**LA CIOTAT**

Gymnase du Collège Jean Jaurès  
Gymnase René Canezi

HEURE :

**à partir de 9 heures**



Principale organisatrice  
**DÉPARTEMENT  
BOUCHES-  
DU-RHÔNE**





# Tournoi des Minots du 13

## 5 & 6 mars 2016

### La Ciotat



Organisé par le Comité des Bouches-du-Rhône en partenariat avec La Ciotat Badminton Club  
Ouvert aux joueuses et joueurs des catégories minibad à cadet

Tous les joueurs recevront un cadeau de bienvenue

#### Lieu

**Gymnase du collège Jean-Jaurès :**  
55 Boulevard Bertolucci, 13600 La Ciotat.

**Gymnase René Canezzi, complexe sportif des Matagots :** Avenue Guillaume Dulac, 13600 La Ciotat.

#### Montant des droits d'inscription

- 1 tableau : **14 €**
- 2 tableaux : **17 €**
- 3 tableaux : **19 €**

#### Tableaux

- **3 tableaux** pour les jeunes filles de toutes les catégories d'âges.
- **3 tableaux** pour les joueurs de la catégorie poussin.
- **2 tableaux** pour les joueurs des catégories benjamin à cadet.
- **1 tableau** pour les joueurs de la catégorie minibad.

#### Inscriptions

Les inscriptions sont envoyer **avant le 12 février 2016** à :

[badminton@13olympique.com](mailto:badminton@13olympique.com)

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.





### Stand

Notre partenaire [lardedesports.com](http://lardedesports.com) tiendra un stand pendant toute la durée de la compétition.

Cordage et vente de matériel (textile, chaussures, grips, volants,...).



### Récompenses

Coupes, lots et bon d'achat chez notre partenaire [lardedesports.com](http://lardedesports.com)

### Renseignement

Courriel : [badminton@13olympique.com](mailto:badminton@13olympique.com)

Téléphone : 04 13 31 68 58

Site : [badminton13.fr](http://badminton13.fr)

### Horaires

Samedi 5 mars 2016

Accueil à partir de 8 h.

Déroulement des matches de 8h30 à 21h.

Dimanche 6 mars 2016

Déroulement des matches de 8h à 17h.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

### Restauration

Des buvettes sont prévues sur les deux gymnases.

### Hébergement

Office du tourisme de La Ciotat (Liste des hôtels) : [laciostat.info](http://laciostat.info)



Partenaire principal





# Tournoi des Minots du 13

5 et 6 mars 2016 - La Ciotat

## Règlement particulier

Autorisation FFBaD n° 1502449

### 1. Comité d'organisation

Le Tournoi « Des Minots du 13 » est organisé par le Comité des Bouches-du-Rhône de Badminton en partenariat avec le club de La Ciotat (LBC).

### 2. Règlements

Cette compétition de badminton est régie par les règles de la FFBaD, en particulier le règlement général des compétitions, complété par le présent règlement. La participation au tournoi entraîne l'acceptation de ces règlements.

### 3. Lieux et dates

Le tournoi se déroule au gymnase du collège Jean-Jaurès à La Ciotat, sur 7 terrains, et au gymnase René-Canezi du complexe sportif des Matagots, sur 7 terrains. Des salles annexes proches pourront être utilisées, en fonction du nombre de participants et sous réserve d'autorisation fédérale.

Le tournoi a lieu les samedi 5 et dimanche 6 mars 2016.

### 4. Participation

Le tournoi se dispute dans cinq catégories d'âge : minibad, poussin, benjamins, minime, et cadet. L'inscription de joueur dans une catégorie d'âge supérieure est soumise aux restrictions suivantes :

#### *Minibad*

- Un joueur minibad peut jouer en poussin sans limites de classement.
- Un joueur minibad n'est pas autorisé à évoluer dans une catégorie d'âge supérieure à la catégorie poussin.

#### *Poussin*

- Un joueur poussin peut évoluer en benjamin sans limites de classement.
- Un joueur poussin n'est pas autorisé à évoluer dans une catégorie supérieure à la catégorie benjamin.

#### *Benjamin*

- Un joueur benjamin peut jouer en minime sans limites de classement.
- Un joueur benjamin peut jouer en cadet à l'unique condition qu'il possède un classement minimum de D9 (dans la discipline considérée).

#### *Minime*

- Un joueur minime peut jouer en cadet sans limites de classement.

Les tableaux des catégories minibad et poussins sont disputés sur des terrains spécialement aménagés comme suit (cf annexe 8 du RGC).

Le filet est abaissé au moyen d'un dispositif faisant en sorte que ses bords supérieurs soient à 1,40 m du sol au niveau des lignes de côté du terrain de doubles et à 1,374 m du sol au centre du terrain.

L'espace situé au-delà de la ligne de service long pour les doubles ne fait pas partie du terrain. La longueur de chaque demi-terrain est ainsi ramenée à 5,94 m. Sur un tel terrain aménagé, la ligne de service long en simple et en double est ainsi confondue avec la ligne de fond.

Les couloirs latéraux ne sont utilisés qu'en doubles, comme sur un terrain normal. Ces aménagements ne nécessitent aucun tracé supplémentaire.

Sous couvert de l'approbation du juge-arbitre, la compétition minibad se déroule dans une seule discipline : le simple, au meilleur des trois sets gagnants de 15 points sans prolongation. Par défaut, les tableaux minibad mélangent filles et garçons.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés en France, ainsi qu'à des étrangers de certains pays invités.

Tous les participants français doivent être en règle avec la fédération et être en possession de leur licence autorisant la compétition dans la catégorie où ils s'inscrivent, pour la saison 2015/2016, à la veille de la date du tirage au sort. Les participants étrangers devront démontrer leur appartenance à la catégorie d'âge où ils s'inscrivent et le fait qu'ils sont en règle avec leur fédération nationale.

Ces règles seront appliquées dans le respect de l'article 2.11 du règlement général des compétitions.

## 5. Inscriptions et tableaux

Les inscriptions doivent être reçues par le comité d'organisation au plus tard le 12 février 2016. Elles sont effectuées par les clubs ou les instances fédérales (pas d'inscription individuelle par les joueurs).

La participation à trois disciplines est autorisée exclusivement pour les jeunes filles de toutes les catégories d'âges et pour les joueurs inscrits en catégorie poussin.

Pour les joueurs inscrits en catégories benjamin, minime et cadet l'inscription est limitée à deux tableaux, quelle que soit la catégorie d'âge dans laquelle ils s'engagent.

Pour les joueurs de la catégorie minibad, l'inscription est limitée à un seul tableau : le simple.

Dans le respect des restrictions de participation évoquées dans l'article 4, un joueur disputant plusieurs tableaux peut s'y inscrire dans des catégories d'âge différentes.

Les droits d'engagement sont fixés à 14 € par joueur participant à un seul tableau, à 17 € par joueur participant à deux tableaux et à 19 € par joueur participant à trois tableaux.

Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité : 1- ordre d'arrivée de l'inscription, 2- paiement effectif des droits d'engagement, 3- joueurs inscrits dans leur catégorie d'âge.

Les joueurs figurant sur une liste d'attente et n'ayant pas été retenus seront remboursés de leurs droits d'engagement.

Les droits d'engagement d'un joueur forfait ne pourront être remboursés qu'en cas de forfait involontaire.

## 6. Composition des tableaux et prise en compte des classements

La constitution des tableaux s'effectue à partir du Classement Permanent par Point Hebdomadaire (CPPH).

La date de prise en compte du classement est le jeudi 18 février 2016.

Au cas où la publication du classement fédéral, qui intervient en principe le jeudi, serait retardée par rapport à cette date de prise en compte, celle-ci serait décalée d'autant, jusqu'au lundi précédant l'étape. Au-delà, le comité d'organisation prend toutes les dispositions utiles.

## 7. Formule de la compétition

Les tableaux de simple débutent par des poules, avec deux sortants par poule. Les tableaux de double et de mixte se jouent par élimination directe. Ces principes pourront être modifiés par le juge-arbitre, en fonction du nombre d'inscrits et dans l'intérêt de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper des tableaux présentant un nombre trop faible d'inscriptions.

## 8. Forfaits et remplacements

En cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de doubles. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements s'effectuent en respectant l'article 2.17 et 3.2.5 du règlement général des compétitions.

## 9. Horaires

Les horaires des matches, affichés dans les salles, sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par décision du juge-arbitre. Ils peuvent notamment être avancés jusqu'à 60 minutes avant l'heure affichée (cf. article 2.15 du règlement général des compétitions).

Les joueurs ont droit à un temps de préparation de 3 minutes permettant la mise en place sur le terrain, à compter du premier appel.

Le temps de repos minimal entre deux matchs est de 20 minutes. Cette durée s'entend entre le dernier point d'un match et le premier du match suivant.

## 10. Conseil aux joueurs

Étant donné la configuration des salles, le conseil aux joueurs entre les points n'est pas autorisé. Le conseil lors des interruptions normales du jeu (au milieu des sets et entre les sets) est autorisé. Les entraîneurs sont donc autorisés à pénétrer sur le plateau sportif uniquement lors des interruptions normales du jeu.

## 11. Accès au plateau sportif

Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les arrêts normaux de jeu (au milieu des sets et entre les sets), les organisateurs et les officiels de terrain.

## 12. Volants

La compétition se joue en volants plumes, à la charge des joueurs. Les volants officiels sont en vente dans la salle principale (\*). Ils doivent être utilisés en cas de litige entre deux joueurs.

## 13. Arbitrage

Les matches sont majoritairement autoarbitrés (même les finales). Tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment du tournoi. Celui-ci pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.

## 14. Divers

Dans certaines salles, des éléments suspendus peuvent être situés en dessous de la hauteur réglementaire (9 m.). Au service, un volant touchant l'un de ces éléments est à remettre une fois. En dehors de ce cas,

tout volant touchant un tel élément, passant au-dessus d'un tel élément ou touchant l'infrastructure de la salle est compté faute.

Le tournoi est doté de récompenses exclusivement en nature : coupes, lots, bons.

Le tournoi n'est ouvert qu'à des joueurs mineurs. Chaque participant doit être placé sous la responsabilité explicite d'un adulte responsable, désigné dans la feuille d'inscription. Les modifications doivent être signalées au juge-arbitre.

#### 15. Contacts et informations

Courriel : [badminton@13olympique.com](mailto:badminton@13olympique.com)

Téléphone : 04 13 31 68 58.

Web : [badminton13.fr](http://badminton13.fr)



(\*) distribués par le partenaire du Tournoi des Minots du 13 :

